

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et suivants, R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Réf : AS 18 25 0006 01 Parcelles de terres occupées, bâtiments d'habitation et d'exploitation.

Commune de CHAUMOUX-MARCILLY 43 ha 76 a 02 ca, zonage : Agricole (PLU), B 444-461-511-513 ZH 33-34-35-36-37

Commune de COUY 14 a 01 ca, zonage : Agricole (PLU), ZM 34

Commune de GRON 61 ha 54 a 15 ca, zonage : Agricole (PLU), AD 1-15-16-17 B 204-208-213-215-217-218-765-879-965-966-967-968-969-970-971-972

Commune de VILLEQUIERS 13 ha 96 a 10 ca, zonage : Agricole (PLU), A 76-77-80

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le :

17 février 2025

- par candidature en ligne sur le site internet de la Safer du Centre, www.saferducentre.fr (Appels à candidatures). Le dossier de présentation est à votre disposition sur internet dans « Liste des biens - Safer » (<https://candidature.safer.fr>),
- au siège de la Safer du Centre ou, plus particulièrement, auprès du service départemental - 18 allée Icare CS 60227- 18022 BOURGES , tél : 02 48 67 53 50, où toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Pour la Safer, le 24 janvier 2025

Frédéric DAVID
Directeur départemental



A Villequiers, le 28/01/2025
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours
du 27 janvier 2025 au 7 février 2025.)


le Maire
Pascal MEREAU

